

DONATIONS ET SUCCESSIONS

PUBLIC : Salarié en poste et entreprise.

PRE-REQUIS: BAC+2.

OBJECTIFS:

La maîtrise des règles de base en matière de donation et de succession fait partie du devoir de conseil de l'agent immobilier.

- Actualiser ses connaissances au regard de la récente législation
- Maîtriser les régimes matrimoniaux
- Conseiller un client en matière de donation
- Apporter ses compétences dans le domaine des successions
- Préconiser des solutions d'optimisation
- Anticiper les situations conflictuelles

PROGRAMME ET CONTENU:

Les régimes matrimoniaux :

- les spécificités de chaque régime
- les clauses les plus fréquentes
- le choix du régime matrimonial
- la PACS.

Les donations:

- consentir ou recevoir une donation
- typologie des donations
- la clause du droit de retour
- donation graduelle et donation résiduelle
- donation-partage.

Le droit des successions :

- quelques définitions
- formalités pour accepter, renoncer ou accepter à concurrence de l'actif net
- les héritiers légaux et la représentation successorale
- la réserve héréditaires et la quotité disponible
- les différentes formes de testaments
- conversion de l'usufruit du conjoint en rente viagère ou en capital.



La fiscalité des donations et des successions :

- les règles spécifiques aux donations
- la taxation des successions.

L'imposition du patrimoine :

- l'optimisation fiscale
- les montages à éviter
- les avantages de la SCI dans la transmission du patrimoine.

<u>MOYENS PEDAGOGIQUES</u>: Pédagogie active et participative. Apports théoriques et pratiques. Mises en situation et jeux pédagogiques, tests, Quizz, brainstorming et ateliers pratiques.

CONDITIONS DE RÉALISATION: Sur le lieu de travail (en intra-entreprise).

<u>DOCUMENTS FOURNIS</u>: Attestation de formation, questionnaire de satisfaction, support de cours formation et documentations diverses.

METHODES D'EVALUATION : A chaud, à froid.

<u>VALIDATION ET SANCTION</u>: Remise d'une attestation de formation.

<u>SUIVI FORMATION</u>: Feuille émargement et attestation d'assiduité.

DUREE: 2 jours.

<u>INTERVENANTS</u>:

